



Contrat de travail

Par bulila

Bonjour

je suis actuellement en poste jusqu'au 30/09/2016 et aujourd'hui j'ai signé un cdd à partir du 01/10/2016 en changeant de poste mais j'aimerais me rétracter pour ce contrat car j'ai une meilleure offre ailleurs .
Que faire ?

cordialement